



COMPTE RENDU DE L'ATELIER TECHNIQUE SUR LA MOBILISATION DE L'ESPACE BUDGETAIRE AU MAROC

Le PNUD a lancé un projet sur la mobilisation des ressources domestiques et la réduction de la pauvreté dans l'objectif de garantir l'espace budgétaire pour les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans les pays en voie de développement (Bangladesh, Thaïlande, Sénégal, Venezuela et Maroc).

Après la première phase qui visait, à définir un cadre conceptuel pour évaluer l'espace budgétaire disponible pour financer les OMD, la deuxième phase, consiste à lancer des études dans ce domaine dans un certain nombre de pays dont le Maroc. L'objectif des études-pays, est de développer un cadre d'analyse pour formuler des recommandations destinées à accroître l'espace budgétaire des pays en développement et de proposer des initiatives favorisant la mobilisation des ressources nationales. L'étude sur le Maroc a été pilotée par la Direction des Etudes et des Prévisions Financières (DEPF) en partenariat avec le PNUD et le CERDI.

Après la finalisation de la première version de l'étude, un atelier technique a été organisé par la DEPF, avec le soutien du bureau du PNUD à Rabat, le 11 mai 2007. Cet atelier a offert aux participants l'occasion de s'exprimer sur un sujet important dont les enjeux politiques, économiques et sociaux engagent l'avenir du Maroc.

Lors de l'ouverture de l'atelier, Mr Chafiki, Directeur des Etudes et des Prévisions Financières et Mme Yvonne Helle, Représentant Résidant Adjointe du PNUD, ont rappelé le contexte global du développement au Maroc, l'importance des OMD, ainsi que la nécessité de concevoir une politique des finances publiques basées sur la mobilisation d'un espace budgétaire optimal.

La présentation introductive du séminaire a été faite par Antoine Heuty, Economiste Finances Publiques au PNUD, du projet global du PNUD et a concerné le cadre conceptuel de l'étude de l'espace budgétaire. Cette présentation a été suivie par deux interventions pratiques relatives au cas du Maroc. La première a été consacrée à la présentation, par les experts du CERDI, de l'étude «Mobilisation de l'espace budgétaire pour le développement humain au Maroc». La deuxième intervention, présentée par la DEPF, avait trait aux perspectives de l'espace budgétaire au Maroc.

1. Première intervention : Présentation du projet global du PNUD sur la mobilisation des ressources domestiques dans l'objectif de garantir l'espace budgétaire pour les OMD dans les PVD

Cette première intervention a présenté le cadre conceptuel général de l'étude sur l'espace budgétaire dans les pays en voie de développement en relation avec les OMD. En effet, avec l'adoption de ces objectifs, la question de la mobilisation de ressources internes supplémentaires au profit des Etats se pose avec une acuité renouvelée. Un accent particulier doit être accordé au développement de l'espace budgétaire propre à chaque pays en examinant l'espace des recettes publiques et l'espace de financement interne.

Dans le contexte du développement, la politique de finances publiques sert à la fois d'instrument de stabilisation macroéconomique et de levier pour atteindre les objectifs de croissance économique et de réduction de la pauvreté. Mais la question centrale à laquelle le concept d'espace budgétaire vise à apporter une réponse est d'apprécier s'il est possible de mobiliser des ressources supplémentaires pour financer le développement et notamment la réduction de la pauvreté (qui est au centre de la stratégie des OMD), sans compromettre la stabilité macroéconomique et la soutenabilité budgétaire et sans engendrer des distorsions au niveau de l'équité sociale.

2. Deuxième intervention : Mobilisation de l'espace budgétaire pour le développement humain au Maroc

Après avoir rappelé la démarche globale de l'étude (cadrage global de l'espace budgétaire, évaluation de l'espace des recettes publiques, évaluation de l'espace de financement), cette intervention a été l'occasion de discuter la décentralisation et l'efficacité des dépenses publiques, tout en mettant l'accent sur les efforts d'élargissement de l'espace budgétaire au niveau local à travers notamment l'optimisation des Ressources et des Dépenses et le rôle de la société civile.

A l'issue de cette présentation, plusieurs réactions ont suivi, dont les principales sont liées à :

- la nécessité d'actualiser l'étude pour tenir compte des fruits de la réforme fiscale qui a commencé en 2004 d'une part, et des nouveaux comptes de la nation qui se sont traduits par un changement au niveau des différents indicateurs des finances publiques, de l'autre.
- la nécessité de tenir compte des dépenses exceptionnelles qui ont caractérisé les derniers exercices budgétaires et de l'ampleur des dépenses fiscales lors de l'évaluation du potentiel fiscal à moyen terme (un nombre important de dérogations fiscales dont le manque à gagner est de 21 milliards de dirhams).
- la nécessité de prendre en considération la nouvelle dynamique accélérée de la croissance économique.

3. Troisième intervention : Perspectives de l'espace budgétaire au Maroc

Cette intervention a été introduite par une présentation exhaustive de la situation du Maroc en matière de performance économique et sociale, qui est caractérisée par :

- la consolidation de la croissance économique,
- la disponibilité accrue de ressources de financement de l'économie (3,1% du PIB à partir de 2001),
- l'amélioration de l'épargne de l'État,
- une inflation de plus en plus contenue,
- les progrès significatifs au niveau des indicateurs des finances publiques,
- une pression fiscale relativement stable,
- la réduction de plus en plus perceptible du taux d'endettement,

L'accent a été mis, ensuite, sur les principales réformes et décisions prises pour l'atteinte des OMD (réforme fiscale et budgétaire, orientation de plus en plus confirmée vers un système efficace de gestion des finances publiques), ainsi que les résultats attendus par le Maroc en la matière dans une perspective à moyen terme. Il s'agit d'une croissance économique porteuse s'établissant à 5,6% entre 2008 et 2012, d'un dynamisme soutenu de la demande, d'une consolidation de l'épargne nationale et de l'investissement, d'une capacité de financement de 2,8% du PIB, d'une baisse de la pression fiscale pour atteindre 20% du PIB en 2012, et d'un taux d'endettement plus faible passant à 52% en 2012, etc.

L'intervention a été conclue par les principaux défis à relever pour la création d'un espace budgétaire favorisant la réalisation des OMD, ainsi que les risques pouvant être encourus en l'occurrence. Il s'agit de mobiliser des ressources supplémentaires sans aggraver la pauvreté ou les inégalités, d'élargir l'espace budgétaire sans compromettre la soutenabilité des finances publiques et d'éviter de générer des distorsions économiques qui pénalisent la croissance.

Les représentants de la Direction Générale des Impôts (DGI), ont complété cette présentation par les orientations de la DGI vers un espace budgétaire plus adéquat. Il s'agit de l'amélioration du contrôle et du suivi régulier des dépenses fiscales qui a connu récemment une évolution intéressante, du nouveau schéma directeur informatique (22 projets programmés sur la période 2003-2007, dont 6 sont déjà réalisés), de la poursuite du processus de télé-déclaration et de télépaiement de la TVA, du parachèvement du transfert du recouvrement de l'IS et de l'IR au niveau de la DGI, de la réduction du délai de remboursement en matière de TVA et de l'amélioration de la gestion professionnelle des ressources humaines.